



Volksgezondheid  
Veiligheid van de Voedselketen  
Leefmilieu

DEPARTEMENT  
ZORG



Ostbelgien



## RMG Risk Management Group

### Concerne: le niveau d'alerte des infections respiratoires diminue vers code jaune

Chère collègue, Cher collègue,

Sur la base de la surveillance épidémiologique, ce **XX/XX/XXXX** le niveau d'alerte pour les infections respiratoires est descendu du code orange au code jaune. Cela signifie qu'il y a toujours une circulation augmentée des infections respiratoires, mais que la pression sur le système de santé est de nouveau sous contrôle.

Pour continuer à améliorer la situation, limiter le risque de nouvelle propagation, protéger les personnes vulnérables et diminuer la pression sur notre système de santé, le RMG formule les recommandations suivantes pour le secteur de la santé :

1) Nous répétons l'importance des recommandations de base bien connues :

- Désinfecter les mains avec de l'alcool lors de soins de santé et se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- Ventiler les espaces intérieurs de manière optimale et régulière
- En cas d'éternuement ou de toux, utiliser un mouchoir à usage unique ou éternuer dans le coude et se laver les mains
- Rester chez soi si l'on est malade, jusqu'à ce que les symptômes aigus aient disparu, et éviter les contacts avec des personnes vulnérables
- Lorsque l'on n'est plus malade de manière aiguë et que les symptômes s'atténuent : porter un masque pendant encore quelques jours (au moins 5 jours, idéalement plus) après l'apparition des symptômes lors des contacts avec d'autres personnes et maintenir une distance, en particulier lors des contacts avec des personnes vulnérables et des patients.
- Se faire vacciner selon les recommandations spécifiques du NITAG pour les pathogènes recommandés si l'on présente un risque élevé d'infection grave, si l'on travaille dans le secteur de la santé, si l'on est enceinte ou désireuse de l'être dans un futur proche. Suivre les recommandations de son employeur et du médecin du travail.

Dans le contexte des infections respiratoires, le terme « personnes vulnérables » fait référence à celles qui présentent un risque accru d'infections graves, de complications sévères et de décès, par rapport aux personnes non vulnérables. La protection de ce groupe nécessite une attention particulière en matière de vaccination, de recommandations préventives et de traitement précoce si nécessaire. Les personnes considérées comme « vulnérables » sont les suivantes :

- **Personnes âgées** : personnes de 65 ans et plus ;
- **Personnes souffrant de maladies chroniques** : personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents tels que des maladies chroniques des poumons (comme la BPCO et l'asthme sévère), des maladies cardiaques et vasculaires (à l'exception de l'hypertension), des maladies chroniques du foie ou des reins, des troubles métaboliques (y compris le diabète) ou des troubles neuromusculaires ;
- **Patients avec des problèmes immunitaires** (naturels ou induits), en particulier si ces cas sont graves (groupes de risques KRINKO 2 et 3) ;
- **Femmes enceintes** quel que soit le trimestre de la grossesse ;
- **Les nouveau-nés et nourrissons**, en raison de l'immaturation de leur système immunitaire, peuvent être considérés comme des personnes vulnérables selon le type d'agent pathogène. Dans ces cas particuliers, un point d'attention doit être accordé et des recommandations spécifiques



## RMG Risk Management Group

proportionnées doivent être formulées sans porter préjudice aux principes généraux énoncés dans le chapitre "enfants-adolescents".

Pour les enfants jusqu'à 18 ans, seules les quatre premières recommandations s'appliquent, donc pas le port du masque, bien que nous demandions à eux et à leurs parents de tenir compte du risque d'infection dans les lieux fréquentés, surtout en contact avec des personnes vulnérables.

2) En tant que recommandations additionnelles pour le secteur des soins de santé en code jaune, le RMG répète les recommandations suivantes :

Selon le contexte et lorsque les prestataires de soins ou les établissements de santé sont en mesure de réaliser une analyse de risques approfondie, ces recommandations peuvent être adaptées localement ou en fonction de la situation. Il est crucial de souligner à nouveau qu'il convient d'éviter la diversification des recommandations afin de conserver des informations simples pour les patients et les prestataires de soins, de manière à ce qu'ils puissent les suivre et les appliquer au maximum.

Les recommandations pour le secteur de la santé ne tiennent pas compte du statut vaccinal des individus, des patients ou des prestataires de soins, afin de les rendre aussi génériques que possible, et parce que la vaccination protège contre les formes graves des infections respectives, mais ne garantit pas nécessairement une absence totale d'infection.

Il est recommandé de rappeler que même les personnes vaccinées peuvent propager des particules pathogènes pendant 5 à 10 jours, voire plus longtemps après le début des symptômes ou après le diagnostic, même si les symptômes ont complètement disparu.

Des exceptions sont prévues concernant le port du masque pour les personnes et les patients comme mentionné sous "Contacts particuliers", ainsi que pour leurs soignants asymptomatiques.

### A) Les soins préventifs

Étant donné que les soins préventifs concernent principalement les consultations et suivis des personnes non malades, les mêmes recommandations que pour la population générale s'appliquent dans les soins préventifs.

Pas de recommandations additionnelles.

### B) Les autres collectivités (de soins), les institutions de long séjour (Long Term Care Facilities)

Les résidents des établissements de soins de longue durée (LTCF) sont en partie des personnes non malades, mais présentent une vulnérabilité plus élevée que la population générale.

Tout comme pour la population en général, le personnel malade ne devrait pas travailler dans le secteur des soins, mais rester chez lui tant qu'il est malade de façon aiguë. Lorsqu'il reprend le travail après la diminution des symptômes, il est recommandé de continuer à prendre des précautions pendant plusieurs jours (au moins 5 jours après le début des symptômes, idéalement plus longtemps) : porter un masque, pratiquer l'hygiène des mains, maintenir une distance, etc.). Il en va de même pour les visiteurs.

En code jaune, on met l'accent sur une ventilation optimale et régulière. Les soignants et les visiteurs malades ne doivent pas se rendre dans la collectivité. Les résidents malades doivent rester dans leur chambre tant qu'ils sont malades aigus. Dès qu'ils ne sont plus malades mais encore légèrement symptomatiques, il est recommandé aux résidents de porter un masque dans la collectivité. Les visiteurs et les soignants légèrement

## **RMG Risk Management Group**

symptomatiques qui doivent être présents dans la collectivité sont fortement encouragés à porter un masque. Nous soulignons le rôle du Médecin Conseiller Coordinateur (MCC) en tant que membre de la cellule de crise de la collectivité, qui travaille en concertation avec le comité de prévention des infections pour évaluer la situation locale et faire des recommandations ou prendre des mesures adaptées ou supplémentaires.

### C) Les soins curatifs :

Dans les soins curatifs, le contact avec des patients potentiellement contagieux est inévitable.

Pour les soins ambulatoires/de première ligne (cabinets de médecins généralistes, spécialistes, cliniques privées, dentistes, pharmacies, soins à domicile, kinésithérapeutes, psychologues, etc.), en l'absence d'une analyse de risques spécifique, les lignes directrices générales doivent être uniformément appliquées ("*Keep it simple*") afin de faciliter la compréhension à la fois pour la population et les prestataires de soins, et ainsi améliorer le respect des recommandations.

Pour les hôpitaux de deuxième et troisième ligne, les mêmes principes s'appliquent, mais les médecins-chefs peuvent effectuer leur propre analyse de risques et autoriser des exceptions ou imposer des règles plus strictes pour les activités, services ou départements spécifiques.

Les membres du personnel malades aigus – quel que soit le niveau d'alerte – ne devraient pas travailler dans le secteur de la santé tant qu'ils sont malades, et lorsqu'ils reprennent le travail après l'amélioration des symptômes, ils doivent continuer à prendre plusieurs jours (au moins 5 jours après le début des symptômes, de préférence plus longtemps) des mesures de précaution appropriées (port du masque, hygiène des mains, distanciation si possible, etc.).

En code jaune, l'optimisation de la qualité de l'air intérieur et de la ventilation est particulièrement soulignée, et le port du masque est recommandé pour les patients symptomatiques et les professionnels de santé qui les traitent, ainsi que pour les professionnels de santé en contact avec des patients vulnérables.

### D) Les soins urgents et intensifs, la salle d'opération et de réveil, les transports aigus

Pour les services d'urgence, les interventions d'urgence, les soins intensifs, les interventions chirurgicales urgentes et le transport médical d'urgence, il est pratiquement impossible d'évaluer à l'avance si un patient est contagieux ou vulnérable.

En code jaune, le port du masque reste fortement recommandé pour le patient et le prestataire de soins en cas de symptômes respiratoires.

Le tableau ci-joint présente les recommandations additionnelles par niveau d'alerte et par secteur.

Pour plus d'informations concernant les recommandations à prendre selon les différents niveaux d'alertes des infections respiratoires, consultez [le site web du SPF Santé publique](#).

Nous vous remercions de votre collaboration.

Cordialement,

Dr. Bertrand Draguez et Dr. Gerlant van Berlaer

Risk Management Group - SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement  
[bertrand.draguez@health.fgov.be](mailto:bertrand.draguez@health.fgov.be) et [gerlant.vanberlaer@health.fgov.be](mailto:gerlant.vanberlaer@health.fgov.be)

## RMG Risk Management Group

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE PLAN HIVERNAL INFECTIONS RESPIRATOIRES

Pour plus d'informations concernant les recommandations à prendre selon les différents niveaux d'alertes des infections respiratoires, consultez [le site web du SPF Santé publique](#).

#### Le Plan Hivernal Infections Respiratoires vise les objectifs suivants :

- Informer la population et le secteur des soins sur le schéma prévu d'évolution de la circulation des agents pathogènes respiratoires et la pression exercée sur le système de santé, avec des recommandations visant à encourager la responsabilité individuelle et collective ;
- Contribuer à l'interprétation, à l'explication pratique et à la communication des recommandations préventives proposées dans le cadre du Plan pathogènes hivernaux, telles que la vaccination, la ventilation, l'hygiène, le port de masque, etc. Les autorités fédérales, communautaires et régionales collaborent pour informer et soutenir la population et le secteur des soins de manière aussi unifiée que possible ;
- Contribuer à limiter la transmission supplémentaire des agents pathogènes, en particulier vers les personnes vulnérables ;
- Contribuer à éviter la surcharge du système de santé afin de maintenir son fonctionnement aussi normal que possible et d'éviter des perturbations graves et prolongées des services ;
- Contribuer à maintenir le fonctionnement de la société aussi "normal" que possible et à réduire l'impact sur la vie quotidienne et le bien-être mental. Cela vaut en particulier pour les enfants et les jeunes dans tous leurs contacts sociaux.
- Simplifier et accélérer le processus décisionnel après chaque changement de **niveau d'alerte** :

• **Code vert** : circulation faible des agents pathogènes respiratoires ; la pression sur le système de santé est bien maîtrisée.

• **Code jaune** : circulation accrue d'agents pathogènes respiratoires, mais la pression sur le système de santé reste sous contrôle.

• **Code orange** : pression croissante sur le système de santé, nécessitant des recommandations supplémentaires et des actions pour contenir le phénomène.

• **Code rouge** : risque élevé et surcharge attendue du système de santé.

#### Comment est déterminé le niveau d'alerte?

Le Respi-Radar est un outil de travail permettant de déterminer de manière standardisée un niveau d'alerte, qui caractérise la gravité de la situation épidémiologique des infections respiratoires et la pression sur le système de santé. Le Respi-Radar se base sur des données provenant de pratiques de surveillance des médecins généralistes, des hôpitaux, des maisons de repos et de la surveillance des eaux usées dans les stations d'épuration. Pour chaque indicateur, des seuils ont été déterminés.

Le Respi-Radar est suivi de près par Sciensano, et à chaque signe de changement, le Risk Assessment Group – composé de scientifiques, d'experts et de professionnels de la santé actifs – effectuera d'abord une analyse des risques, après lequel le niveau d'alerte pourra être augmenté ou diminué.

## RMG Risk Management Group

### Responsabilités

Les responsabilités ont été clairement définies dans le Plan Hivernal Infections Respiratoires : **Sciensano** suit de près la situation épidémiologique via le Respi-Radar, le **Risk Assessment Group** détermine le niveau d'alerte sur la base du Respi-Radar et de la situation dans le système de soins de santé, et le **Risk Management Group** formule des recommandations appropriées à chaque niveau, en tenant compte de la situation dans la société. Le **SPF Santé publique** communique ensuite ces recommandations, et les **experts** fournissent des éclaircissements supplémentaires.

**Tableau : Recommandations pathogènes respiratoires pour le secteur de la santé, par niveau d'alerte et par secteur d'activité**

CODE	ÉPIDÉMIOLOGIE	SOINS PRÉVENTIFS	COLLECTIVITÉS DE SOINS DE LONG SÉJOUR	SOINS CURATIFS	AIGU/INTENSIF/OPÉRATEUR/TRANSPORT AIGU
VERT	- Faible circulation des pathogènes respiratoires - Aucune pression sur le système de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li>Les personnes malades restent chez elles et évitent les contacts avec les autres</li> <li>Vaccination selon les avis du CSS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li>Attention à la qualité de l'air intérieur</li> <li>Vaccination selon les avis du CSS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li>Les patients symptomatiques portent un masque lors de contacts avec d'autres personnes</li> <li>Les soignants portent un masque lors de contacts avec des personnes ayant une immunité réduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li>Les patients symptomatiques portent un masque lors de contacts</li> <li>Les soignants portent un masque lors de contacts avec des personnes vulnérables</li> </ul>
JAUNE	- Augmentation de la circulation des pathogènes respiratoires - Pression sur le système de santé sous contrôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Accent sur l'optimisation de la qualité de l'air intérieur et la ventilation fréquente</b></li> <li><b>Porter le masque si l'on a des symptômes, et lors de contacts avec des personnes vulnérables</b></li> <li><b>Rappeler l'importance de la vaccination pour ceux qui ne se sont pas encore fait vacciner et qui appartiennent aux groupes cibles</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Accent sur l'optimisation de la qualité de l'air intérieur et la ventilation fréquente</b></li> <li><b>Rappeler l'importance de la vaccination pour ceux qui ne se sont pas encore fait vacciner et qui appartiennent aux groupes cibles</b></li> <li><b>Les résidents malades restent dans leur chambre et portent un masque pendant plusieurs jours en cas de symptômes légers</b></li> <li><b>Le personnel et les visiteurs avec des symptômes légers portent un masque s'ils doivent être présents dans l'établissement</b></li> <li><b>Le MCC peut évaluer la situation locale en fonction de l'analyse des risques</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Accent sur l'optimisation de la qualité de l'air intérieur et la ventilation fréquente</b></li> <li>Les patients symptomatiques portent un masque dans l'établissement</li> <li>Les soignants portent un masque lors de contacts avec des personnes vulnérables</li> <li>Le médecin (chef) peut évaluer la situation locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li>Les patients symptomatiques et les soignants portent un masque</li> </ul>
ORANGE	Pression importante sur le système de santé nécessitant des recommandations supplémentaires et des actions pour maîtriser le phénomène	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li>Accent sur la ventilation</li> <li><b>Pas d'accès pour les personnes symptomatiques</b></li> <li><b>Porter le masque lors de tout contact avec des personnes vulnérables</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Les résidents malades restent dans leur chambre et portent un masque pendant plusieurs jours en cas de symptômes légers s'ils ne peuvent pas rester dans leur chambre ; ils ne participent pas aux activités collectives (exceptions possibles**)</b></li> <li><b>Le personnel et les visiteurs portent un masque s'ils doivent absolument être dans la collectivité</b></li> <li><b>Limiter le nombre de personnes dans les lieux intérieurs</b></li> <li>Le MCC peut prendre des mesures complémentaires en fonction de l'analyse des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Porter un masque lors de chaque contact entre un patient et un soignant, ainsi qu'entre patients (par exemple, dans les salles d'attente, etc.) ; exceptions possibles **</b></li> <li><b>Limiter le nombre de personnes présentes dans les espaces intérieurs</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Porter le masque lors de tout contact</b></li> <li>Isolément et protection des aérosols possibles</li> </ul>
ROUGE	Risque élevé et surcharge prévue du système de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Porter le masque lors de tout contact</b></li> <li><b>Limiter le nombre de personnes dans les lieux intérieurs</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Tout le monde porte le masque lorsque l'on est en contact avec d'autres personnes, y compris entre résidents, et en continu</b></li> <li><b>Pas d'accès pour le personnel et visiteurs symptomatiques</b></li> <li>Le MCC peut prendre des mesures complémentaires en fonction de l'analyse des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Port du masque universel et continu dans l'établissement, en continu dans les espaces communs, plus d'exceptions</b></li> <li><b>Isolement et protection des aérosols possibles pendant contact</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Port du masque universel et continu</b></li> <li>Isolément et protection des aérosols possibles</li> </ul>
X	Situation épidémiologique inattendue et/ou émergence d'un pathogène respiratoire X inconnu et imprévisible, avec des risques inhérents pour les soins et la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Porter le masque lors de tout contact</b></li> <li>Protections des aérosols respiratoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Port du masque universel et continu</b></li> <li>Isolément et protection des aérosols possibles</li> <li><b>Considérer le dépistage si disponible</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Port du masque universel et continu</b></li> <li>Isolément et protection des aérosols possibles</li> <li><b>Envisager le dépistage si disponible</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandations de base</li> <li><b>Port du masque universel et continu</b></li> <li>Isolément et protection des aérosols possibles</li> </ul>

**\*\* Les exceptions (contacts particuliers) :** patients psychiatriques ou personnes souffrant de troubles cognitifs ou démence pour lesquels le port du masque est impossible et leurs soignants ; personnes en bonne santé souffrant de troubles auditifs ou de problèmes de langage ou d'élocution ; enfants et patients pédiatriques âgés de moins de 12 ans ; dans le cadre de soins palliatifs, pour autant qu'il n'y ait pas de risque d'infection pour d'autres personnes ; dans les moments critiques du processus de soins et/ou lorsque le port d'un masque n'est pas possible en raison des modalités d'un traitement.